



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### **Plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale : le ROCAJQ inquiet de l'application du programme Objectif emploi**

**Montréal, le 11 décembre 2017** - Le dépôt du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 soulève des inquiétudes au Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), notamment en ce qui concerne l'application du programme Objectif emploi. Le ROCAJQ déplore que le gouvernement ait choisi de maintenir la voie de la coercition pour inciter les premiers demandeurs d'aide sociale, dont les deux tiers sont des jeunes, à intégrer le marché du travail.

#### **Objectif emploi : une collaboration essentielle avec le milieu communautaire**

Le ROCAJQ se questionne sur les modalités d'évaluation et d'accompagnement qui seront mises en œuvre dans le cadre du programme, ainsi que aussi sur les critères qui détermineront l'inaptitude ou la contrainte au travail. L'intégration socioprofessionnelle des jeunes aux parcours atypiques nécessite du temps et de la flexibilité. Ceux qui seront chargés de les accompagner dans ce processus devront avoir une fine compréhension de la réalité complexe de ces jeunes afin de ne pas pénaliser ceux qui, pour diverses raisons, ont du mal à répondre aux exigences du programme. Pour le ROCAJQ, l'application de ce programme par le ministère du Travail, de l'Emploi et la Solidarité sociale (MTESS) devra nécessairement se faire en collaboration avec le milieu communautaire. Les organismes jeunesse tels que les 57 membres du ROCAJQ sont les plus à même d'identifier les besoins et spécificités des jeunes.

Rappelons qu'Objectif emploi prévoit offrir une prime aux premiers demandeurs d'aide sociale qui s'engageront dans une démarche en emploi ou en développement des habiletés sociales. À l'inverse, il sanctionnera ceux qui ne répondront pas aux exigences du programme : on pourrait retirer jusqu'à 224 \$ du montant des prestations mensuelles.

#### **Quelques mesures à souligner**

Le ROCAJQ tient tout de même à féliciter le gouvernement pour l'intégration de certaines mesures permettant l'amélioration des conditions de vie des personnes seules et des couples sans enfants et accueille favorablement l'implantation d'un revenu de base pour les 84 000 Québécois et Québécoises qui présentent des contraintes sévères à l'emploi. L'attribution d'un montant de 12,6 M\$ en 2023 pour les organismes communautaires financés par le MTESS est également saluée par le regroupement.

Toutefois, le ROCAJQ déplore que pour la grande majorité des 800 000 personnes en situation de pauvreté, dont les travailleurs à faible revenu, la situation restera à peu près inchangée. Avec ce plan qui mise principalement sur l'intégration à l'emploi et qui réduit le phénomène de la pauvreté à l'exclusion économique des personnes, on ne se dote pas de moyens pour réellement l'éliminer.



Le ROCAJQ tient aussi à souligner les efforts de sensibilisation que compte faire le gouvernement auprès des entreprises pour encourager l'embauche de personnes « rencontrant des obstacles lors de leur intégration en emploi ». Lors de la Grande consultation jeunesse du 29 novembre dernier qui portait sur l'exclusion sociale, les jeunes ont émis une recommandation similaire afin de favoriser l'inclusion sur le marché du travail des personnes immigrantes, des personnes avec un handicap ou présentant des limitations physiques ou intellectuelles ou encore des personnes LGBTQ2. Le rapport contenant l'ensemble des recommandations des jeunes sera publié dans les prochaines semaines.

- 30 -

**Renseignements :**

Joakim Lemieux, responsable des communications  
514 229-1597 | [communications@rocajq.org](mailto:communications@rocajq.org)